



Secteurs concernés : Saint-Cyr-sur-Loire – La Membrolle-sur-Choisille – Tours (quartiers Saint-Symphorien et Sainte-Radegonde)

## Avis de dérogation aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation

Les analyses d'eau potable sur les secteurs de Saint-Cyr-sur-Loire, La Membrolle-sur-Choisille et Tours (quartiers Saint-Symphorien et Sainte-Radegonde) ont fait apparaître un dépassement des limites de qualité concernant deux dérivés de molécules de type herbicides et pesticides: le métolachlore et le métazachlore. En France, la limite de qualité pour le métolachlore et le métazachlore est fixée à 0,100 µg/L.

L'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES) estime que la consommation d'une eau contenant un pesticide ou métabolite à une concentration inférieure ou égale à 510 µg/l (Vmax) n'entraîne aucun effet sur la santé.

Aujourd'hui, les valeurs observées varient entre 0,010 µg/L et 0,140 µg/L, soit 3 000 fois inférieures à la limite sanitaire maximale\*.

Ces dépassements ont été observés en période hivernale, en raison du lessivage des terres agricoles qui impactent la qualité des eaux de la Loire et du Cher.



L'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire (ARS) précise que **l'eau peut être consommée sans aucun danger et sans aucune restriction.**

\*[www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr](http://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr)

## QUE FAIT LA MÉTROPOLE POUR GARANTIR UNE EAU POTABLE DE QUALITE ?

Depuis 2018, Tours Métropole Val de Loire a augmenté la fréquence de contrôle et des analyses sanitaires pour assurer un suivi mensuel précis. Tours Métropole Val de Loire met en œuvre des mesures transitoires techniques afin de réduire les taux.

A compter de fin 2024, une nouvelle usine de traitement des eaux, dotée de dispositifs de traitements plus efficaces sera mise en service. Cet équipement sera implanté sur le site de la Ménardière à Saint-Cyr-sur-Loire.

Enfin, Tours Métropole Val de Loire collabore avec la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire pour participer à la mise en œuvre d'actions en faveur de la réduction des pollutions agricoles et ainsi accompagner la filière dans la transformation de ses pratiques.

### CONTACT

La Direction du Cycle de l'Eau reste à votre écoute :

 02 47 80 11 00

 [controle.sanitaire@tours-metropole.fr](mailto:controle.sanitaire@tours-metropole.fr)

 Informations pratiques, démarches en ligne, qualité de l'eau :  
toutes les informations sur l'eau potable dans votre commune sur  
[www.tours-metropole.fr/eau-potable](http://www.tours-metropole.fr/eau-potable)

### LIENS UTILES

 Le portail gouvernemental dédié à la qualité de l'eau potable  
[www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

 Les bulletins de contrôle sanitaire de l'eau potable de votre commune  
[www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr](http://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr)